



## **Assemblée générale du 7 février 2014 Au Restaurant de l'Epée à Fribourg**

**PRESENT-E-S** : 26 personnes

**EXCUSE-E-S** : 25 membres, ainsi que les invités suivants : Cécile Roux, conseillère ORP auprès du Pôle insertion+, présenté dernièrement lors d'une action, Madame Anne-Claude Demierre, conseillère d'Etat et directrice du Département de l'action sociale et de la santé, Monsieur Beat Volanthen, conseiller d'Etat et directeur du département de l'économie et de l'emploi et Monsieur Jean-Pierre Siggen, conseiller d'Etat et directeur du Département de l'instruction publique, de la culture et du sport, tous trois sollicités par notre association durant l'année 2013.

Au nom de l'ensemble du comité, Claude Blanc, président, adresse la cordiale bienvenue et de vifs remerciements pour leur engagement et leur présence soutenue à tous les membres de Trait d'union et aux invités de cette assemblée générale. Un bonjour particulier est adressé à Madame Fabienne Plancherel, collaboratrice scientifique pour le Service de la santé public du canton de Fribourg et Coordinatrice du plan cantonal en matière de santé mentale ainsi qu'aux intervenants de la deuxième partie : Madame Florence Nater Directrice de la CORAASP, Madame Ester Hartmann Chargée de projet à ProMente Sana, Madame Pierrette Badertscher Pair praticienne en formation, Monsieur Iannis Mc Cluskey Pair praticien en formation.

Une liste de présence est mise en circulation avec demande de contrôle et correction des coordonnées. Le programme de cette assemblée générale est parcouru par Claude Blanc qui présente également le thème de la deuxième partie.

### **ORDRE DU JOUR**

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 1<sup>er</sup> mars 2013
3. Communication du Président
4. Membres de l'association : adhésion/départ
5. Modification des statuts : présentation et approbation
6. Comité : démission, adhésion, renouvellement
7. Comptes 2013 / rapport des vérificateurs des comptes / budget 2014
8. Elaboration du programme des actions 2014
9. Divers

### **1. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour ne suscite pas de remarque et aucun divers n'est annoncé. Mmes Marie-José Kolly et Cécile Gachoud sont nommées scrutatrices.

### **2. APPROBATION DU PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 1<sup>ER</sup> MARS 2013**

L'Assemblée accepte le PV par acclamation et Claude Blanc remercie la secrétaire, Anne Schrago.

### 3. COMMUNICATION DU PRÉSIDENT

Pour cette rétrospective 2013, Claude Blanc utilise les trois objectifs de Trait d'Union comme fil rouge des nombreuses actions élaborées durant l'année écoulée.

#### La promotion d'une certaine action sociale :

- **Interpellation de Trait d'union concernant le programme du conseil d'Etat de mesures structurelles et d'économies 2013-2016.** Présence aux manifestations (les 14.6.13 et 4.10.13) et envoi d'une interpellation (le 13.6.13) au Grand Conseil : claire, originale, constructive et colorée, une interpellation allant dans le sens de la poursuite de l'engagement de l'Etat envers la population (en préservant les prestations auprès de la population la plus vulnérable et en particulier les jeunes en difficultés dans leur insertion professionnelle, en soutenant les associations ou les prestataires de services dans leur mandat sans risquer de les contraindre à des fusions ou des financements privés inexistantes, en poursuivant l'engagement solidaire dans le secteur subventionné et l'ambition d'un canton mobilisateur de projets novateurs).
- En parallèle à cette interpellation et suite à nos rappels, nous apprenions que Trait d'Union figurait sur la liste officielle des institutions à consulter par le DSAS. Un objectif : élargir cette présence aux consultations des autres départements.

#### La défense des intérêts des bénéficiaires de l'action sociale :

- **Présentation du Pôle Insertion + (le 28.11.13):** Cette action ciblée et spécifique présentait une collaboration interprofessionnelle au service de l'intérêt des bénéficiaires. L'action a permis d'interroger les spécificités du duo conseiller ORP et assistant social au service du sort d'un nombre de plus en plus grand de personnes en difficultés de réinsertion socio-professionnelle au sein de notre canton. La qualité, mais également la densité des informations reçues ce soir-là ont été relevées. Comment mieux accompagner les bénéficiaires de l'action sociale dans un dispositif si complexe et parfois restrictif ?
- **Remise du prix Trait d'union à la HEF-TS de Givisiez,** qui a récompensé pour la deuxième fois un travail de Bachelor. Celui de **Charlotte Bollier et Christelle Bourquenoud, intitulé « Autodétermination et déficience intellectuelle ; enjeux et pistes d'actions pour les éducateurs. Illustration par les pratiques autour de l'alimentation »** (le 19.6.13). Un travail récompensé pour la valorisation et la prise en compte du bénéficiaire comme véritable partenaire dans la mise en pratique du concept de réhabilitation. Un grand merci aux membres de Trait d'Union engagés dans le comité de lecture et à Caroline Affolter pour la coordination du groupe.

#### La collaboration interprofessionnelle et le décroisement de nos institutions :

- **Visite des établissements de Bellechasse** (le 26.9.13) : dans un contexte très particulier lié à l'assassinat d'une actrice de l'action sociale dans un établissement carcéral genevois, nous avons eu l'occasion de rappeler la réalité parfois à risque de nos métiers mais surtout l'exigence de collaboration interprofessionnelle et d'ouverture des champs d'intervention au service de tous les bénéficiaires. Nous avons vécu une visite à deux voix : celle de l'agent de détention et du travailleur social au service d'une cohabitation pour les détenus souvent pleine de promiscuité et au service d'une réinsertion socio-professionnelle souvent sans grande perspective (pression et risque de renvoi à la sortie, récupération par certaines organisations criminelles).
- Présentation par Guido Biscontin d'une intervention sur la **Prise en charge des personnes souffrant d'addiction aux drogues illégales et à l'alcool. Historique et contexte récents, perspectives et opportunités pour le futur** (le 20.6.13). La question de la coordination interprofessionnelle dans la mise en place d'un dispositif cohérent au service des problématiques en lien à l'addiction était au cœur des échanges (ce fut l'occasion d'annoncer la future nomination d'un délégué et de préciser les avancées dans la mise en place du Réseau des institutions fribourgeoises pour personnes souffrant d'addictions RIFA).

Ces deux dernières évocations permettent à Claude Blanc de remercier l'ensemble des intervenants engagés dans les actions 2013 et, en autres, les membres de Trait d'Union eux-mêmes. L'ensemble des résumés de ces actions sont toujours visibles sur notre site et peuvent faire l'objet de commentaires bienvenus.

Pour terminer Claude Blanc tire quelques bilans de ces actions :

- Il relève la toujours forte participation et l'engagement des membres, ainsi que la richesse et la densité des informations données et des échanges. Un questionnement de la part du comité a émergé dans ce sens : l'évaluation de la mise en place d'éventuelles attestations de participation.
- Il note également la présence ponctuelle de personnes susceptibles de relayer une certaine promotion de l'action sociale au sein des politiques sociales (Mme Capelli en tant qu'inspectrice des institutions pour personnes adultes au sein du Service de la prévoyance sociale, Mme Plancherel en tant que coordinatrice du plan cantonal en matière de santé mentale ce soir). Il souligne aussi la prolongation de la collaboration avec la HEF-TS pour le prix TU, l'ouverture à des collaborations avec d'autres organisations. Une réflexion du comité a eu lieu quant à l'organisation d'actions différentes sous forme éventuelle de formation à la demi-journée ou à la journée à l'aide d'intervenant extérieur (utilisation des revenus de Trait d'Union)
- Il évoque aussi le peu de consultations politiques en lien à l'action sociale sur l'année si ce n'est la visibilité de Trait d'Union dans les réponses aux mesures structurelles et budgétaire. Une suite est toujours en cours quant au positionnement de Trait d'Union sur la loi HES-SO, la parole de Trait d'Union a été entendue autour, entre autres, des objectifs des Haute école à situer au-delà du simple essor économique du canton, mais aussi d'un développement social. Une qualité à entretenir : la persévérance. Mais peut-être aussi développer une certaine créativité et prise de risque quant aux moyens à mettre en œuvre pour relayer les enjeux, les questions ou les besoins identifiés lors des actions de Trait d'Union. L'idée évoquée lors de l'AG 2013 d'un rapport annuel ciblé dans son contenu et original dans sa forme n'a pas été oubliée, mais juste reportée. De plus, le comité aimerait rebondir sur une proposition d'un membre à évaluer: la mise sur pied de petits groupes de travail consécutif à certaines actions afin de réfléchir à la transmission des besoins ou des manques identifiés, notamment auprès des politiques ou des directions d'institutions. 14 personnes présentes à l'AG se disent intéressées par ce genre de groupe de travail « relais ».

Claude Blanc remercie les membres pour leur attention et rappelle trois pistes évoquées dans sa rétrospective et qui pourraient faire l'objet de nouveautés au sein de Trait d'Union, en fonction de l'intérêt des membres, à savoir :

- recevoir sur demande une attestation de participation à certaines actions
- s'inscrire, voire mettre en place, des actions sur une demi-journée ou une journée sous forme de «formation» en lien avec les objectifs de l'association
- s'engager dans des petits groupes de travail «relais» consécutifs à certaines actions.

#### **4. MEMBRES DE L'ASSOCIATION : ADHESIONS ET DEPARTS**

En 2013 3 personnes ont démissionné, en lien essentiellement à des réorientations professionnelles ou des départs à la retraite (Claude Blanc rappelle toutefois que selon les statuts un départ à la retraite n'est pas un motif d'exclusion de l'association). 2 membres ont fait l'objet d'une exclusion pour non paiement de la cotisation alors que 15 nouvelles personnes souhaitent rejoindre notre association, ce qui est réjouissant. Claude Blanc énumère les noms des personnes concernées par une demande d'adhésions. Elles sont toutes accueillies par acclamation au sein de Trait d'Union.

#### **5. MODIFICATION DES STATUTS : PRESENTATION ET APPROBATION**

En préambule Claude Blanc rappelle l'historique de cette proposition de changement liée à la dernière assemblée générale (cf. PV de l'AG 2013). Il indique également que les nouveaux membres peuvent voter. Cette proposition de changement a fait l'objet de discussions au sein du comité pour aboutir à une version corrigée des statuts envoyée lors de la convocation à l'assemblée générale et que le comité soumet ce jour en votation.

Pour rappel voici l'article soumis à une proposition de changement :

<b>Article actuellement en vigueur</b>	
<b>Art 8. Comité</b>	
1. Le comité exécute les décisions qui sont prises par l'Assemblée générale, gère les affaires de l'Association et la représente à l'extérieur.	
<b>Proposition soumise au vote</b>	
<b>Art 8. Comité</b>	
1. Le comité exécute les décisions qui sont prises par l'Assemblée générale, gère les affaires de l'Association et la représente à l'extérieur, <i>en participant notamment à titre collectif à d'autres associations poursuivant des buts similaires ou voisins de ceux de Trait d'union.</i>	

Avant le vote la discussion est ouverte. Une des membres réagit en évoquant sa crainte de restreindre, si nous votons la modification, la marge de manœuvre du comité et qu'il se voit contraint de participer à des associations ou de représenter Trait d'Union de par la modification des statuts. Un autre membre relève toutefois que Trait d'Union pourrait au contraire profiter d'apports ou d'idées amenées par d'autres associations.

Suite à cette discussion la proposition de modification des statuts est soumise au vote :

- 4 membres sont pour la modification
- 11 sont contre
- 4 abstentions

Une nouvelle proposition émane du vote et de la discussion préalable, à savoir que le comité soumette, lors de l'assemblée générale, une éventuelle adhésion à une association en présentant le projet de manière précise et individualisée :

- 21 membres sont pour cette alternative.

**Aussi, dorénavant, chaque éventuelle adhésion de Trait d'union à une autre association fera l'objet d'une présentation et d'une décision lors de l'assemblée générale, sans que cela ne nécessite une modification des statuts.**

## **6. COMITE : DEMISSION / ADHESION/RENOUVELLEMENT**

Claude Blanc annonce le départ de deux membres du comité, à savoir Catherine Papaux et Caroline Affolter.

Catherine Papaux (qui n'a malheureusement pas pu être parmi nous ce soir) est l'une des membres fondatrices de l'association en 2006. Elle a également été caissière durant plusieurs années, mais surtout un pilier au sein du comité : garante et défenseuse des valeurs de Trait d'union, active et questionnante dans les actions de notre association, nous la remercions chaleureusement pour son engagement. L'assemblée l'applaudit.

Caroline Affolter quitte également le comité. Active depuis 2009 au sein de notre comité, elle a notamment assumé la responsabilité et la mise sur pied du comité de lecture pour le prix Trait d'Union au sein de la HEF-TS. Elle a su promouvoir la visibilité de l'association, elle restera une membre active, appréciée en outre pour sa capacité à poser les questions qui dérangent. Elle a également assumé les fonctions de secrétaire puis de caissière au sein de notre comité. Nous la remercions vivement pour son engagement et l'applaudissons. Un petit cadeau lui est remis en guise de remerciement.

Afin de combler ces deux départs et de pouvoir poursuivre ses activités, le comité a été abordé ou a approché trois personnes, engagées comme membre de Trait d'Union depuis un certain temps. Il s'agit de :

Mme Kathrin Gabriel Hofmann (Fribourg pour tous). Elle incarne, de par ses diverses fonctions professionnelles actuelles ou antérieures une personnalité au regard pluriel et ancré sur la réalité de notre canton.

Mme Aurianne Stroude (Université de Fribourg pour la chaire de Sociologie, politiques sociales et travail social) : sa grande présence aux actions et son désir de comprendre ou de faire comprendre les dispositifs plus globaux de l'action sociale, ainsi que son profil professionnel large entre travail social et recherche en ferait une membre précieuse au sein de notre comité.

M. Guido Biscontin (Chargé de programme de prévention et travailleur social de proximité) : le comité a évoqué son adhésion notamment pour son profil professionnel large (prévention et intervention) et son regard critique sur les questions de mise en place des dispositifs médico-sociaux.

Sans autre objection, Claude Blanc propose d'accepter l'adhésion de Kathrin Gabriel Hofmann, Aurianne Stroude et Guido Biscontin par acclamation, ce qui est fait de suite par l'assemblée.

Les membres actuels sont également réélus sans autre objection par applaudissements.

La réorganisation des fonctions au sein du comité sera décidée lors du prochain comité et communiqué aux membres prochainement.

## 7. COMPTE 2013 / RAPPORT DES VERIFICATEURS / BUDGET 2014

Caroline Affolter présente les comptes 2013 et le budget 2014 qui ne suscitent pas de question de la part de l'assemblée.

Jean-Luc Bourqui, vérificateur, fait lecture du rapport de vérification et recommande d'accepter les comptes 2013.

Les comptes 2013 et le budget 2014 sont acceptés par acclamation par l'assemblée qui donne ainsi décharge à la caissière qui est remerciée également pour son précieux travail par le président.

Il remercie également Jean-Luc Bourqui et Cécile Bonduelle, vérificateurs des comptes, pour leur travail.

## 8. ELABORATION DU PROGRAMME DES ACTIONS 2014

Marlyse Duc anime cette dernière partie statutaire. Pour rappel chaque membre peut voter pour 3 actions et le comité s'engage à mettre en place au minimum 2 actions durant l'année, voire 3, en fonction des disponibilités des partenaires et de la faisabilité des actions.

Des idées d'actions de dernière minute peuvent être proposées, en plus de celles avancées par le comité ou par les membres en préambule de l'assemblée.

Actions (membre)	Vote	Actions (comité)	Vote
Présentation de la plateforme jeunes et des services partenaires	7	Foyer St. Etienne et place de la famille dans le dispositif de placement en institution	6
Présentation des Services de l'orientation professionnelle	1	Le modèle de réhabilitation au sein de la fondation Horizon Sud	8
Présentation l'Equipe mobile d'Urgences Psychosociales (EMUPS) et de la plateforme d'orientation lors de traumatismes.	16	Association fribourgeoise des institutions spécialisées INFRI (missions et forces).	1
		Service de probation	2

<b>Reprise 2013 :</b> Etat des lieux de l'introduction du nouveau droit de protection de l'adulte	<b>5</b>	Rôle du Service de la prévoyance sociale dans le dossier institution spécialisée	<b>9</b>
Prise en charge des personnes souffrant d'addiction aux drogues illégales et à l'alcool (RIFA, délégué addictions, ...).	<b>5</b>	Loi sur l'exercice de la prostitution : bilan après deux ans de l'entrée en vigueur. Constats, besoins et défis, notamment en regard aux collaborations entre les différents acteurs	<b>3</b>
Présentation de l'expérience New Yorkaise de Christophe Koersgen	<b>9</b>		
Table ronde sur la problématique de la prise en charge des plus jeunes dans des dispositifs «Bas seuil» (Tuile, Tremplin, ...)	<b>10</b>		
Table ronde sur la problématique de la prise en charge des jeunes adultes dans des dispositifs «Bas seuil»	<b>10</b>		

## 9. DIVERS

Aucun divers n'étant annoncé, la partie statutaire de l'assemblée prend fin. Après la pause nous découvrirons la présentation de la nouvelle formation de pairs praticiens en santé mentale. Claude Blanc remercie les membres pour leur attention et leur souhaite une bonne suite d'assemblée.

Pour le PV, Anne Schrago 11.12.2014